

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Troisième session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 19 - 22 octobre 1998

RAPPORTS DU DIRECTEUR EXÉCUTIF SUR DES QUESTIONS OPÉRATIONNELLES

**Point 9 de l'ordre du
jour**

**AUGMENTATIONS BUDGÉTAIRES
POUR DES INTERVENTIONS
PROLONGÉES DE SECOURS ET
DE REDRESSEMENT
APPROUVÉES PAR LE DIRECTEUR
EXÉCUTIF ENTRE LE 1ER JANVIER
ET LE 30 JUIN 1998**



Distribution: GÉNÉRALE

WFP/EB.3/98/9-E

16 septembre 1998

ORIGINAL: ANGLAIS

Le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à apporter leur exemplaire personnel en séance et à ne pas demander d'exemplaires supplémentaires.

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Conformément aux décisions relatives aux méthodes de travail prises par le Conseil d'administration à sa première session ordinaire de 1996, le Secrétariat s'est efforcé de préparer à l'intention du Conseil une documentation concise et orientée vers la décision. Les réunions du Conseil d'administration seront conduites avec efficacité, dans le cadre d'un dialogue et d'échanges de vues plus larges entre les délégations et le Secrétariat. Le Secrétariat poursuivra ses efforts afin de promouvoir ces principes directeurs.

Le Secrétariat invite par conséquent les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter le(s) fonctionnaire(s) du PAM mentionné(s) ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil. Cette procédure vise à faciliter l'examen du document en plénière par le Conseil.

Le fonctionnaire du PAM chargé du présent document est:

Chef du Service de la programmation:	T. Due	tel.: 066513-2501
---	--------	-------------------

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le commis aux documents et aux réunions (tél.: 066513-2641).



Entre le 1er janvier et le 30 juin 1998, le Directeur exécutif a autorisé, en vertu des pouvoirs qui lui sont délégués, sept augmentations budgétaires pour des opérations prolongées de secours et de redressement. Ces augmentations représentent 3,5 millions de dollars¹ en produits alimentaires et un coût total pour le PAM d'environ 13,5 millions de dollars. Les chiffres détaillés et les motifs de chaque augmentation figurent en annexe au présent rapport.

¹ Toutes les valeurs monétaires sont exprimées en dollars des Etats-Unis.



ANNEXE







PROJETS APPROUVÉS POUR LESQUELS LE DIRECTEUR EXÉCUTIF A AUTORISÉ, EN VERTU DES POUVOIRS QUI LUI SONT DÉLÉGUÉS, DES AUGMENTATIONS BUDGÉTAIRES, ENTRE LE 1ER JANVIER ET LE 30 JUIN 1998 (dollars)

Région, pays, numéro et titre du projet	Budget avant augmentation		Révision autorisée		Montant de l'augmentation	
	Coût des produits alimentaires	Coût total pour le PAM	Coût des produits alimentaires	Coût total pour le PAM	Coût des produits alimentaires	Coût total pour le PAM
RÉGION ASIE, CEI (OAC)						
Afghanistan 5086.04 Secours et relèvement en Afghanistan	37 319	81	38 42	84	1 109	2 636 1
	<u>Motif de la révision</u>					
	Fourniture de 4 765 tonnes de blé supplémentaires pour venir en aide aux victimes du tremblement de terre de Rustaq ou de la crise de Bamyan. Fourniture additionnelle de 1 385 tonnes de pommes de terre fraîches pour acheter sur place 80 tonnes de sucre, 191 tonnes d'huile végétale et 165 tonnes de légumes secs.					
Cambodge 5483.03 Programme de relèvement	23 130	37	23 13	37	0	313 000
	<u>Motif de la révision</u>					
	Ajustement budgétaire correspondant à l'augmentation des coûts d'appui directs.					
Népal 5324.02 Aide alimentaire aux Bhoutanais réfugiés au Népal	6 675	7	6 67	7	0	62 011
	<u>Motif de la révision</u>					
	Ajustement budgétaire correspondant à l'augmentation des coûts d'appui directs.					
RÉGION AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES (OLC)						
	Néant					
RÉGION MÉDITERRANÉE ET MOYEN-ORIENT (OMM)						
	Néant					

PROJETS APPROUVÉS POUR LESQUELS LE DIRECTEUR EXÉCUTIF A AUTORISÉ, EN VERTU DES POUVOIRS QUI LUI SONT DÉLÉGUÉS, DES AUGMENTATIONS BUDGÉTAIRES, ENTRE LE 1ER JANVIER ET LE 30 JUIN 1998 (dollars)

Région, pays, numéro et titre du projet	Budget avant augmentation		Révision autorisée		Montant de l'augmentation	
	Coût des produits alimentaires	Coût total pour le PAM	Coût des produits alimentaires	Coût total pour le PAM	Coût des produits alimentaires	Coût total pour le PAM
RÉGION AFRIQUE (OSA)						
Angola 5602.01 Aide alimentaire aux personnes déplacées et touchées par la guerre	27 402	68	27 40	71	0	2 468 4
			<u>Motif de la révision</u> Augmentation de la subvention pour frais de TIEM.			
Djibouti 4960.03 Aide alimentaire aux réfugiés éthiopiens et somalis et aux rapatriés d'Ethiopie	1 248	2	1 34	2	100 650	144 770
			<u>Motif de la révision</u> Fourniture de 201,3 tonnes supplémentaires de céréales locales "faffa".			
Ethiopie 5241.02 Aide alimentaire en faveur des Somalis, Soudanais, Djiboutiens et Kényens réfugiés en Ethiopie ainsi que des rapatriés éthiopiens provenant de pays voisins	23 023	43	25 31	49	2 293	5 759 4
			<u>Motif de la révision</u> Prolongation de trois mois et fourniture de 13 900 tonnes de blé supplémentaires.			

PROJETS APPROUVÉS POUR LESQUELS LE DIRECTEUR EXÉCUTIF A AUTORISÉ, EN VERTU DES POUVOIRS QUI LUI SONT DÉLÉGUÉS, DES AUGMENTATIONS BUDGÉTAIRES, ENTRE LE 1ER JANVIER ET LE 30 JUIN 1998 (dollars)

Région, pays, numéro et titre du projet	Budget avant augmentation		Révision autorisée		Montant de l'augmentation	
	Coût des produits alimentaires	Coût total pour le PAM	Coût des produits alimentaires	Coût total pour le PAM	Coût des produits alimentaires	Coût total pour le PAM
Sierra Leone 5802 Aide alimentaire ciblée et appui à la réinstallation des personnes déplacées à l'intérieur du pays et des réfugiés qui regagnent la Sierra Leone	15 381	31	15 38	33	0	2 099 9
			<u>Motif de la révision</u>			
			Augmentation des coûts de TIEM et des coûts d'appui directs.			
Total	134 181	273	137 68	287	3 503	13 483 7

Récapitulatif

Le coût total de ces augmentations budgétaires est le suivant:

Coût des produits alimentaires	3 503 705 dollars
Coût total pour le PAM	13 483 761 dollars